

Joining the EU | Le procès d'annexion à l'UE

L'Italie est membre de l'UE depuis le 1er janvier 1958. Veuillez trouver ci-dessous les principales informations sur la contribution italienne à l'UE:

Parlement Européen	Il y a 73 membres italiens du Parlement Européen
Conseil de l'UE	Au Conseil de l'UE, les ministres nationaux se réunissent régulièrement pour adopter les lois de l'UE et coordonner les politiques. Des représentants du gouvernement italien assistent régulièrement aux réunions du Conseil, en fonction du domaine politique concerné
Présidence du Conseil de l'UE	<p>Le Conseil de l'UE n'a pas de président permanent unique (comme par exemple la Commission ou le Parlement). Au lieu de cela, son travail est dirigé par le pays qui assure la présidence du Conseil, qui tourne tous les six mois. Au cours de ces six mois, les ministres du gouvernement de ce pays président et aident à déterminer l'ordre du jour des réunions du Conseil dans chaque domaine politique et facilitent le dialogue avec les autres institutions de l'UE.</p> <p>Dates des présidences italiennes:</p> <p>Juillet-décembre 1959 Juillet-décembre 1962 Juillet-décembre 1965 Juillet-décembre 1968 Juillet-décembre 1971 Juillet-décembre 1975 Janvier-juin 1980 Janvier-juin 1985 Juillet-décembre 1990 Janvier-juin 1996 Juillet-décembre 2003 Juillet-décembre 2014</p>

<p>Commission Européenne</p>	<p>La commissaire désignée par l'Italie auprès de la Commission européenne est Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne</p>
<p>Comite Economique et Social Européen</p>	<p>L'Italie compte 24 représentants au Comité économique et social européen. Cet organe consultatif - qui représente les employeurs, les travailleurs et d'autres groupes d'intérêt - est consulté sur les projets de loi afin d'avoir une meilleure idée des changements possibles dans les situations professionnelles et sociales dans les pays membres</p>
<p>Comité Européen des Régions</p>	<p>L'Italie compte 23 représentants au Comité européen des régions, l'assemblée des représentants régionaux et locaux de l'UE. Cet organe consultatif est consulté sur les projets de loi afin de garantir que ces lois tiennent compte de la perspective de chaque région de l'UE</p>
<p>Représentation permanente auprès de l'UE</p>	<p>L'Italie communique également avec les institutions de l'UE par le biais de sa représentation permanente à Bruxelles. En tant qu' «ambassade de l'UE en Italie», sa tâche principale est de veiller à ce que les intérêts et les politiques du pays soient poursuivis le plus efficacement possible dans l'UE</p>